

Titre à finalité professionnelle

Menuisier/ière agenceur/euse nautique

Dossier VAE

Prénom et NOM du candidat :

Demande de validation du Titre à finalité professionnelle:

- Demande de validation totale (tous les blocs de compétences sont présentés)**
- Demande de validation partielle (préciser les blocs de compétences présentés)**
 - Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance
 - Bloc de compétences 2 : Assembler des éléments de menuiserie ou modules pour les bateaux de plaisance
 - Bloc de compétences 3 : Poser un élément de menuiserie ou module dans un bateau de plaisance

Table des matières

Partie 1 – Présentation du Titre à finalité professionnelle	3
La démarche d'acquisition du titre dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.....	3
Partie 3 – Descriptif des activités réalisées par le candidat	12
Partie 4 – Évaluation des compétences du candidat	21

Partie 1 – Présentation du Titre à finalité professionnelle

Le Titre à finalité professionnelle permet :

- l'acquisition, pour les nouveaux entrants dans le métier, des compétences indispensables à la mise en œuvre de prestations dans un cadre professionnel avec des objectifs d'efficience et de qualité,
- la reconnaissance des compétences des personnes par la délivrance d'une certification professionnelle correspondant au métier exercé,
- la construction de parcours professionnels pour les salariés/es en exercice souhaitant se perfectionner.

Les Titres à finalité professionnelle portés par la branche de l'industrie et des services nautiques :

- prennent en compte les compétences mises en œuvre dans l'activité professionnelle quotidienne,
- sont des certifications de branche qui ont la même valeur sur l'ensemble du territoire,
- s'inscrivent dans une démarche paritaire.

Description de la qualification

Description de la qualification

Au sein d'une entreprise de construction de bateaux de plaisance à voile ou à moteur, le/la menuisier/ière agenceur/euse nautique réalise l'installation des éléments de menuiserie sur les bateaux dans le respect des règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

En atelier, il/elle réalise la découpe des éléments à installer et leur montage puis leur implantation et leur fixation sur le bateau à l'aide d'équipements électroportatifs.

Il/elle peut réaliser des éléments en bois, en panneaux à base de bois et/ou autres matériaux dérivés du bois et/ ou de modules déjà assemblés, destinés aux bateaux de plaisance.

Il/elle peut également réaliser la réparation d'éléments situés sur les bateaux.

Il/elle renseigne des documents de suivi de production pour assurer la traçabilité de ses interventions.

Référentiel de compétences

Le Titre à finalité professionnelle est composé de 3 blocs de compétences :

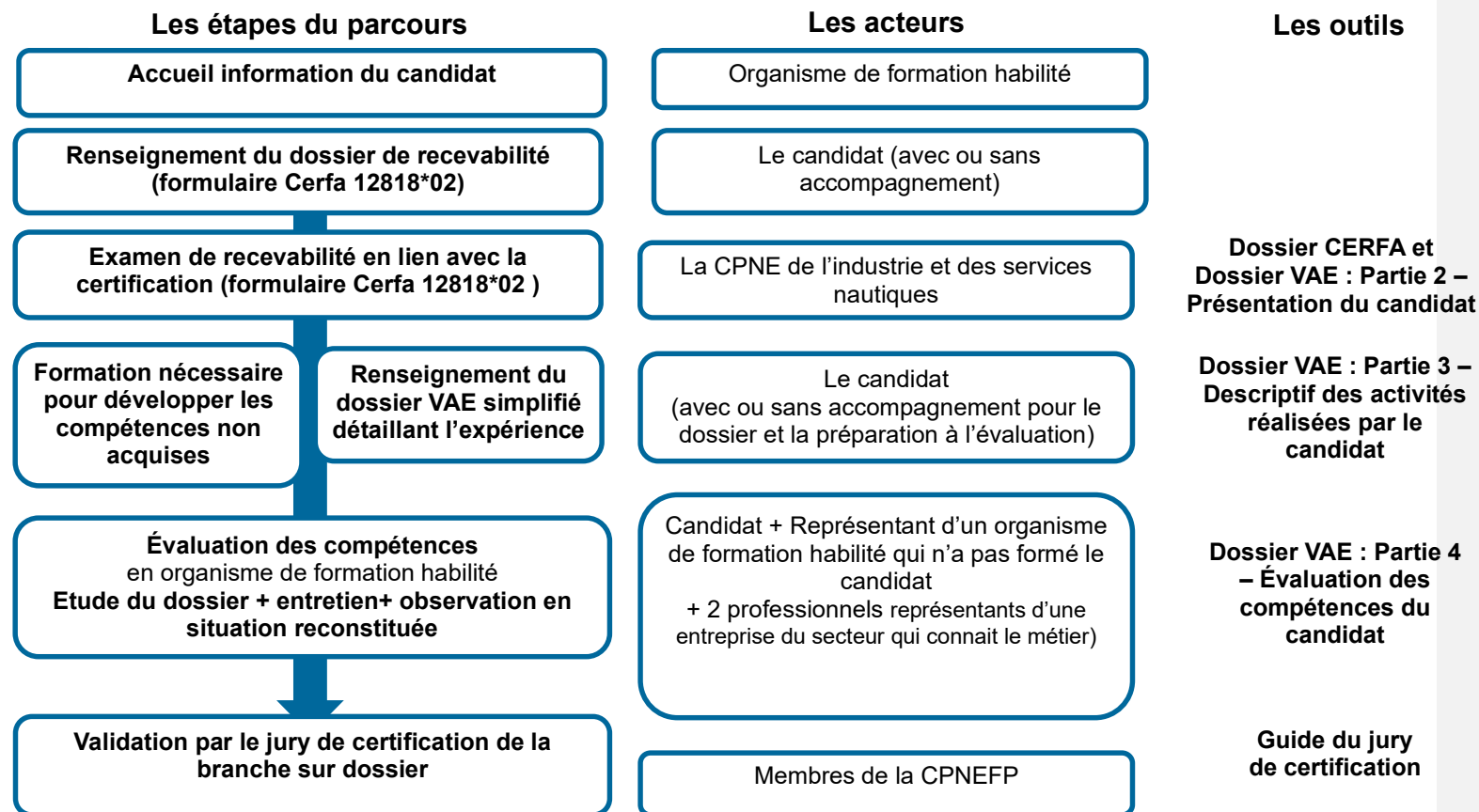
- Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance
- Bloc de compétences 2 : Assembler des éléments de menuiserie ou modules pour les bateaux de plaisance
- Bloc de compétences 3 : Poser un élément de menuiserie ou module dans un bateau de plaisance

Pour obtenir le Titre à finalité professionnelle Menuisier/ière agenceur/euse nautique, les 3 blocs de compétences doivent être acquis.

Un bloc de compétences est acquis si :

- Tous les éléments de compétences incontournables sont acquis (identifiés en bleu dans le référentiel de certification et dans le présent document)
- 80% des éléments de compétences acquis (**soit maximum 1 à 2 éléments de compétences non acquis**)

La démarche d'acquisition du titre dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience



Le candidat peut être accompagné par un intervenant d'un organisme de formation habilité pour l'ensemble de la démarche : accueil, accompagnement pour le renseignement document CERFA, pour le renseignement du dossier, préparation du candidat à l'évaluation, envoi du dossier au jury de certification.

ACCUEIL / INFORMATION DU CANDIDAT

Le candidat est informé sur la démarche VAE ainsi que sur le titre visé.

RECEVABILITE

Le candidat renseigne la partie 2 du dossier VAE « **Présentation du candidat** » ainsi que le document CERFA n°12818*02. Le dossier est examiné par la branche.

La demande de recevabilité est examinée et validée par le secrétariat de la branche. Si le dossier est recevable, une réponse est envoyée dans un délai maximum de deux mois. L'absence de réponse au terme des deux mois vaut décision d'acceptation.

Si un avis favorable est rendu, le candidat renseigne la partie 3 du dossier VAE « **Descriptif des activités réalisées par le candidat** » et peut être évalué.

ÉVALUATION DES COMPETENCES

Cas d'une demande de validation totale du titre

L'évaluation porte sur l'ensemble des compétences du titre à finalité professionnelle.

Cette évaluation est réalisée par :

- 1 Représentant d'un organisme de formation habilité qui n'a pas formé le candidat
- 2 professionnels : 2 représentants d'une entreprise du secteur qui connaissent le métier

Les **évaluateurs** évaluent le candidat sur l'ensemble des compétences du titre à finalité professionnelle à partir :

- du dossier VAE qu'il a préalablement renseigné
- d'une observation en situation de travail reconstituée
- d'un entretien sur la base des activités professionnelles réalisées lors de son parcours professionnel

À la fin de l'évaluation des compétences, le représentant de l'organisme de formation habilité transmet le dossier complété au jury de certification.

Cas d'une demande de validation partielle du titre

L'évaluation porte sur le(s) seul(s) bloc(s) de compétences visé(s) par le candidat.

Cette évaluation est réalisée par :

- 1 Représentant d'un organisme de formation habilité qui n'a pas formé le candidat
- 2 professionnels : 2 représentants d'une entreprise du secteur qui connaissent le métier

Les **évaluateurs** évaluent le candidat sur le ou les bloc(s) de compétences visé(s) selon **les modalités décrites pour le ou les blocs de compétences**.

Si certaines compétences ne sont pas acquises, le candidat peut compléter son parcours et être évalué lorsqu'il est prêt.

À la fin de l'évaluation des compétences, le représentant du centre de formation agréé transmet le dossier complété au jury de certification.

DELIBERATION DU JURY DE CERTIFICATION

Le jury de certification vérifie la conformité de la démarche au regard du dispositif de certification et du dossier remis. Il décide **de la délivrance (partielle ou totale) ou de la non délivrance du titre**.

Le jury de certification **délivre le titre si toutes les compétences sont maîtrisées**.

Lors d'une validation partielle, le candidat garde définitivement le bénéfice des blocs de compétences validés

Partie 2 – Présentation du candidat

Commenté [CS1]: Cette partie n'est pas indispensable si les éléments sont présents dans le GAC

Les informations recueillies sur ce document sont susceptibles d'être enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont conservées pendant une durée de 2 ans et sont destinées au suivi et à l'analyse statistique des titulaires des titres. Conformément à la loi "informatique et libertés" et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Fédération des industries nautiques.

J'accepte que les informations recueillies dans ce formulaire soient collectées, utilisées et traitées par le secrétariat de la branche professionnelle de l'industrie et des services nautiques pour recueillir les informations concernant mon parcours professionnel.

Date :

Signature :

Votre situation actuelle

Vous êtes actuellement :

En situation d'emploi :

- CDI CDD Intérim
 Travailleur indépendant, artisan, profession libérale Fonctionnaire
 Militaire Contrat aidé Contrat de professionnalisation

Intitulé de votre emploi actuel :


En situation d'inactivité

En recherche d'emploi

Durée de votre expérience professionnelle d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie ou modules pour les bateaux de plaisance :

.....

Que souhaitez-vous ajouter pour vous présenter ?



.....


.....

.....

.....

Quelles sont vos motivations dans cette démarche de certification ?


- L'obtention d'une certification
- La reconnaissance de vos compétences
- Votre évolution professionnelle
- Autre :



.....


Que vous a apporté la préparation de ce titre ?

- Une prise de conscience des compétences acquises
- Une plus grande autonomie dans votre activité actuelle
- La possibilité d'évoluer dans l'entreprise
- Autre
- Des compétences professionnelles supplémentaires
- La possibilité d'élargir vos activités



.....

Avez-vous un projet professionnel lié à l'obtention du titre ?



.....

.....

Je soussigné(e) :

Né(e) le : ___ / ___ / _____ à :

Adresse :

.....

.....

Déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et demande validation des acquis de mon expérience en vue de l'obtention du **Titre à finalité professionnelle Menuisier/ière agenceur/euse nautique**.

M'engage, conformément à la loi du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi, à ne déposer qu'une seule demande en vue de l'obtention du **Titre à finalité professionnelle Menuisier/ière agenceur/euse nautique** et de ne pas déposer plus de trois demandes de Validation des Acquis de l'Expérience pour des diplômes ou titres différents pendant l'année civile en cours.

Fait à

Le

Signature du candidat :

N'oubliez pas de renseigner et joindre le document CERFA n°12818*02 disponible sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282>

Recevabilité du candidat dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience

À RENSEIGNER PAR LA BRANCHE de l'industrie et des services nautiques:

Date de réception du dossier :

Recevabilité du dossier pour la VAE :

Favorable*

Défavorable

* Décision favorable si les compétences du Métier en lien avec le Titre à finalité professionnelle Menuisier/ière agenceur/euse nautique

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

Partie 3 – Descriptif des activités réalisées par le candidat

Objectif :

- Permettre de présenter votre expérience en vue de l'obtention du **Titre à finalité professionnelle Menuisier/ière agenceur/euse nautique** dans le cadre de la VAE

Comment répondre aux questions ?

- Utilisez la 1^{ère} personne du singulier
- Insistez sur ce que vous avez réalisé vous-même en entreprise, sur votre implication personnelle.
- N'hésitez pas à apporter des exemples précis et détaillés d'actions que vous avez réalisées.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Il s'agit de mieux comprendre votre expérience. N'hésitez-pas à vous exprimer !

Les espaces consacrés aux réponses peuvent être agrandis en fonction de vos besoins ...

Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance**Ce que le candidat doit savoir faire :**

- ▶ C1.1 Analyser les plans, procédures de pose et documents de fabrication en s'appuyant sur les documents et outils digitaux à disposition afin d'identifier les données utiles à la préparation et à la réalisation de la production : les techniques et étapes de fabrication, les matières premières, semi-produits, autres composants et éléments de quincaillerie nécessaires à la réalisation de l'ouvrage/de la pièce finie
- ▶ C1.2 Vérifier la conformité des matières premières, semi-produits, autres composants, éléments de quincaillerie, modules pré-assemblés nécessaires à la réalisation ou pose de l'ouvrage/de la pièce finie en tenant compte des caractéristiques de l'ouvrage à réaliser et des caractéristiques des matériaux afin d'assurer une production conforme au cahier des charges
- ▶ C1.3 Préparer les machines, outils et outillage nécessaires à la réalisation de l'ouvrage ou sa pose en tenant compte des indications des documents techniques afin de garantir leur bon fonctionnement et leur utilisation dans le respect des règles QHSSE
- ▶ C1.4 Réaliser les opérations d'entretien et/ou de maintenance de premier niveau des machines et outils fixes ou électroportatifs à l'aide des produits et du matériel adaptés dans le respect des règles QHSSE afin d'assurer la conformité de leur fonctionnement
- ▶ C1.5 Elaborer et mettre en œuvre des gabarits à l'aide des matériaux adaptés pour réaliser le traçage, l'usinage, le montage des différentes pièces
- ▶ C1.6 Préparer des pièces en bois, en panneaux à base de bois ou de dérivés à l'aide des machines et outils adaptés dans le respect des règles de sécurité afin d'obtenir une pièce conforme au cahier des charges (par exemple : découpe, usinage, calibrage ...)
- ▶ C1.7 Contrôler la pièce réalisée à l'aide de la technique ou du matériel adaptés afin d'identifier et de corriger les défauts
- ▶ C1.8 Préparer et positionner les éléments d'aménagement sur la zone de travail conformément à la chronologie de réalisation de l'ouvrage/de la pièce afin de faciliter le déroulement des opérations
- ▶ C1.9 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions
- ▶ C1.10 Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de préparation de la production et de façonnage d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité

Dans votre activité, avez-vous préparé des opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance? OUI NON

Avez-vous réalisé des vérifications de la conformité et de la disponibilité des outils et équipements pour assembler et poser des éléments de menuiserie ? OUI NON

Avez-vous réalisé des réglages et opérations d'entretien et de maintenance sur les outils et équipements de production ? OUI NON

Avez-vous contrôlé des matières, matériaux et consommables ? OUI NON

Dans votre activité, que vérifiez-vous en amont de la préparation des opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie pour les bateaux ? Quelles informations et quels documents recherchez-vous ?

Quelles vérifications réalisez-vous sur les matières premières, semi-produits, autres composants, éléments de quincaillerie, modules pré-assemblés nécessaires à la réalisation ou pose de l'ouvrage/de la pièce finie avant une intervention ? Avez-vous été confronté(e) à des anomalies ? Lesquelles ? Comment avez-vous réagi ? Donnez des exemples.

Quelles étapes de préparation réalisez-vous sur les machines, outils et outillages ? Avez-vous été confronté(e) à des anomalies ? Lesquelles ? Comment avez-vous réagi ? Donnez des exemples

Avez-vous déjà réalisé des réglages et des opérations d'entretien et de maintenance sur les équipements que vous avez préparés ? Comment faisiez-vous ?

Quelles opérations réalisez-vous pour préparer des pièces en bois, en panneaux à base de bois ou de dérivés ? Gabarit, traçage, découpe, usinage, calibrage ... ?

Avez-vous réalisé des contrôles de pièces préparées ? Lesquels ? Avec quels matériels ?

Avez-vous réalisé des contrôles de pièces préparées ? Lesquels ? Avec quels matériels ?

Comment positionniez-vous les pièces et les éléments d'aménagement dans l'atelier ? Chez le client ? Dans quel but ?

Quelles étaient les règles à respecter lors de la préparation des opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie ? Que faites-vous pour respecter les règles ?

Quels étaient les risques liés à la fabrication, l'entretien et la réparation des voiles et taud la préparation des opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie ? Quels moyens de prévention et de protection mettiez-vous en œuvre pour les éviter ? Comment choisissiez-vous les équipements de protection individuelle adaptés à vos interventions ?

Quels documents ou outils de suivi des interventions renseigniez-vous ? Quelles informations transmettiez-vous ? Avez-vous déjà identifié des erreurs ou des manquements ? Lesquels ? Comment avez-vous réagi ?

Bloc de compétences 2 :

Ce que le candidat doit savoir faire :

- ▶ C2.1 Assembler les modules d'aménagement à l'aide des outils et matériaux adaptés afin d'obtenir une pièce conforme aux plans et au cahier des charges
- ▶ C2.2 Contrôler les ouvrages / les pièces en cours et en fin de production selon les consignes et procédures en vigueur afin de s'assurer de leur conformité au cahier des charges
- ▶ C2.3 Réaliser les opérations de finition à l'aide des outils et produits adaptés afin d'obtenir une finition conforme au cahier des charges
- ▶ C2.4 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions
- ▶ C2.5 Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de préparation de la production et de façonnage d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité

Dans votre activité, avez-vous réalisé des opérations d'assemblage des éléments de menuiserie ou modules ? OUI NON

Avez-vous réalisé des opérations de contrôle des éléments de menuiserie ou modules ? OUI NON

Avez-vous réalisé des opérations de finitions ? OUI NON

Dans votre activité, avez-vous réalisé des opérations d'assemblage des modules d'aménagement d'un bateau de plaisance ? Si oui, donnez des exemples. Avec quels outils ? A l'aide de quels documents techniques ?

Quels contrôles réalisiez-vous sur les pièces réalisées ? Avez-vous été confronté(e) à des anomalies ? Lesquelles ? Comment avez-vous réagi ?

Réalisiez-vous des opérations de finitions ? Lesquelles ? Comment faites-vous ? Avec quels équipements ?

Quelles étaient les règles à respecter lors des interventions d'assemblage ? Que faisiez-vous pour respecter les règles ? Quels étaient les risques liés à ces opérations d'assemblage ? Quels moyens de prévention et de protection mettiez-vous en œuvre pour les éviter ?

Quels documents ou outils de suivi des interventions renseigniez-vous ? Quelles informations transmettiez-vous ? Avez-vous déjà identifié des erreurs ou des manquements ? Lesquels ? Comment avez-vous réagi ?

Bloc de compétences 3 : Poser un élément de menuiserie ou module dans un bateau de plaisance

Ce que le candidat doit savoir faire :

- ▶ C3.1 Assurer la pose, les fixations et ajustements des meubles, modules et cloisons, conformément au cahier des charges à l'aide des techniques et outils adaptés afin de garantir la conformité et la solidité de l'installation
- ▶ C3.2 Protéger les éléments ou parties du bateau situés dans la zone d'intervention afin de garantir leur intégrité lors des opérations de réparation
- ▶ C3.3 Réaliser les opérations de finition à l'aide des outils et produits adaptés afin d'obtenir une finition conforme au cahier des charges
- ▶ C3.4 Contrôler les ouvrages / les pièces en cours et en fin de pose selon les consignes et procédures en vigueur afin de s'assurer de leur conformité au cahier des charges
- ▶ C3.5 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions
- ▶ C3.6 Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de pose d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité

Dans votre activité, avez-vous poser des éléments de menuiserie ou module dans un bateau de plaisance ? OUI NON

Avez-vous réalisé le contrôle des ouvrages / des pièces en cours et en fin de pose ? OUI NON

Avez-vous réalisé la pose, les fixations et ajustement de meubles, modules et cloisons dans un bateau de plaisance ? Avec quels outils, quels consommables ? A quoi étiez-vous vigilant/e ? Quelles précautions preniez-vous ?

Quelles opérations de finition réalisiez-vous ? Avec quels outils et quels consommables ? A quoi étiez-vous vigilant/e ?

Quels contrôles réalisiez-vous ? ? Avez-vous été confronté(e) à des anomalies ? Lesquelles ? Comment avez-vous réagi ?

Quels documents ou outils de suivi des interventions renseigniez-vous ? Quelles informations transmettiez-vous ? Avez-vous déjà identifié des erreurs ou des manquements ? Lesquels ? Comment avez-vous réagi ?

Quelles étaient les règles à respecter lors de ces interventions ? Que faisiez-vous pour respecter les règles ? Quels étaient les risques liés ces interventions ? Quels moyens de prévention et de protection mettiez-vous en œuvre pour les éviter ?

Partie 4 – Évaluation des compétences du candidat

Objectif :

- Permettre aux évaluateurs **d'évaluer les compétences** du candidat.

Qui participe à l'évaluation finale des compétences ?

- 1 représentant d'un organisme de formation habilité qui n'a pas formé le candidat
- 2 professionnels : 2 représentants d'une entreprise du secteur qui connaît le métier

Comment préparer et organiser l'évaluation des compétences du candidat ?

- Le représentant d'un organisme de formation habilité doit s'assurer, avant de programmer l'évaluation, que l'ensemble des conditions sont réunies pour que cette évaluation puisse se dérouler convenablement. Cette vérification porte tant sur les conditions matérielles que sur les conditions organisationnelles de l'évaluation.
- Le représentant d'un organisme de formation habilité informe le candidat de l'évaluation à venir. Cette information portera notamment sur les **conditions dans lesquelles le candidat sera placé au cours de son évaluation**, sur la date à laquelle il sera évalué, sur la manière dont il sera évalué et sur le devenir des résultats de cette évaluation. Il convient de faire de l'évaluation un temps clairement identifié pour le candidat.
- Le représentant d'un organisme de formation habilité vérifie que le candidat a renseigné le dossier VAE concernant les activités qu'il a réalisées avant l'évaluation des compétences.

Comment mener l'évaluation des compétences du candidat ?

- Pour l'évaluation :
 - Prévoir l'observation en situation de travail réelle ou reconstituée
 - Prévoir un entretien à minima de 1 heure avec le candidat pour évaluer les compétences à partir d'un échange sur les activités réalisées
 - Le représentant d'un organisme de formation habilité renseigne les tableaux en accord avec les 2 professionnels
- **Conclure en faisant le bilan avec le candidat** des compétences maîtrisées et des compétences non maîtrisées
- Préciser au candidat ce qui va se passer ensuite : envoi du dossier d'évaluation à la branche, dont le jury de certification statuera sur la délivrance de la certification
- Si certaines compétences ne sont pas acquises, la démarche peut être renouvelée avant envoi du dossier au jury de certification.

Quelques points de repère méthodologiques pour mener à bien l'évaluation des compétences ...**À faire :**

- Accueillir le candidat et chercher à le mettre à l'aise, par exemple en lui posant quelques questions sur son parcours
- Rappeler les objectifs de l'entretien et la manière dont il va se dérouler ainsi que la durée indicative de l'entretien
- Laisser le candidat s'exprimer
- Avoir une attitude positive d'ouverture en direction du candidat, l'encourager, l'aider par des reformulations (« si je vous comprends bien, si je résume, au fond, pour vous, en d'autres termes, si je récapitule, autrement dit... »)
- Inciter le candidat à partir de situations concrètes pour les analyser
- Le temps consacré à chaque candidat, les conditions humaines et matérielles et le niveau des questions sont équivalents.

À éviter :

- Porter un jugement sur la manière dont le candidat exerce son activité professionnelle en fonction de ses propres points de repère (l'objet n'est pas de déterminer si, à vos yeux, le candidat est un « bon professionnel » ou pas, mais d'évaluer ses compétences sur la base du référentiel de certification et des critères et indicateurs d'évaluation associés)
- Mener un « interrogatoire » : l'entretien d'évaluation est un échange mené avec un professionnel pas une situation d' « examen » de type « scolaire »
- Couper la parole au candidat, lui expliquer la manière dont il devrait procéder, le laisser dériver vers des débats qui n'apportent rien à l'évaluation, donner des conseils ou des avis au candidat
- Poser des questions sur les connaissances du candidat : l'objectif de l'entretien n'est pas de poser des « questions de cours » mais d'évaluer comment il met en œuvre ses compétences en situation professionnelle
- Exprimer des commentaires et des jugements de valeur devant le candidat sur la manière dont il procède ou laisser transparaître son avis par la formulation d'une question

Bloc de compétences 1 : : Préparer les opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.

Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien

Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation

Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Élément est à vérifier lors de l'observation et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Observation OUI NON	Entretien OUI NON
C1.1 Analyser les plans, procédures de pose et documents de fabrication en s'appuyant sur les documents et outils digitaux à disposition afin d'identifier les données utiles à la préparation et à la réalisation de la production : les techniques et étapes de fabrication, les matières premières, semi-produits, autres composants et éléments de quincaillerie nécessaires à la réalisation de l'ouvrage/de la pièce finie	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des informations et des documents nécessaires pour la réalisation du chantier est identifié : plan (plan traditionnel, 3D, numérique...), procédure de pose, cahier des charges, document de fabrication... L'ensemble des sources d'information sont prises en compte (documents papier et outils digitaux) Les différentes familles de bois sont identifiées : massif, lamellé-collé, contreplaqué, aggloméré... Les différentes techniques et étapes de fabrication ou de montage/assemblage sont identifiées Les difficultés techniques sont identifiées Les contraintes de pose dans le bateau sont identifiées Les incohérences techniques sont identifiées et signalées 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>C1.2 Vérifier la conformité des matières premières, semi-produits, autres composants, éléments de quincaillerie, modules pré-assemblés nécessaires à la réalisation ou pose de l'ouvrage/de la pièce finie en tenant compte des caractéristiques de l'ouvrage à réaliser et des caractéristiques des matériaux afin d'assurer une production conforme au cahier des charges</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques des bois et autres matériaux sont expliquées : bois dur/mi-dur/tendre ; résistance ; densité ; CP marine ; hydrofuge ; ignifugé... • Les différents labels du bois (FSC, PEFC) et les labels d'éco-construction sont énumérés • Les caractéristiques techniques des autres matériaux dérivés du bois sont expliquées • Les matériaux utilisés pour l'aménagement sont conformes au cahier des charge • Les éléments de quincaillerie (par exemple, différents types de vis ...) sont identifiés et sont conformes au cahier des charges • Les quantités sélectionnées sont cohérentes avec l'élément de menuiserie à réaliser 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C1.3 Préparer les machines, outils et outillage nécessaires à la réalisation de l'ouvrage ou sa pose en tenant compte des indications des documents techniques afin de garantir leur bon fonctionnement et leur utilisation dans le respect des règles QHSSE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel sélectionné est adapté à l'activité à réaliser (découpe, montage, implantation, finition, réparation...) et au matériau • Les premiers réglages sont réalisés selon les instructions • Les points de contrôle des différents équipements sont identifiés et vérifiés • Les dysfonctionnements sont identifiés, signalés et tracés dans les documents de suivi • Les mesures correctives sont identifiées : alerte du hiérarchique, intervention du service de maintenance... 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

<p>C1.4 Réaliser les opérations d'entretien et/ou de maintenance de premier niveau des machines et outils fixes ou électroportatifs à l'aide des produits et du matériel adaptés dans le respect des règles QHSSE afin d'assurer la conformité de leur fonctionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les opérations d'entretien, changement de pièces et/ou opérations de maintenance de premier niveau sont réalisées dans le respect des règles de sécurité • Un matériel adapté est utilisé 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C1.5 Elaborer et mettre en œuvre des gabarits à l'aide des matériaux adaptés pour réaliser le traçage, l'usinage, le montage des différentes pièces</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les matériaux utilisés pour réaliser les gabarits sont conformes au cahier des charges • Les dimensions et formes sont conformes à la pièce à réaliser • Le traçage est réalisé selon les consignes et à l'aide des outils appropriés 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C1.6 Préparer des pièces en bois, en panneaux à base de bois ou de dérivés à l'aide des machines et outils adaptés dans le respect des règles de sécurité afin d'obtenir une pièce conforme au cahier des charges (par exemple : découpe, usinage, calibrage ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les opérations préparation sont réalisées dans le respect des règles de sécurité et des exigences du cahier des charges avec les équipements adaptés (machines à bois) • Les outils sont utilisés selon les procédures et consignes dans le respect des règles de sécurité 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

<p>C1.7 Contrôler la pièce réalisée à l'aide de la technique ou du matériel adaptés afin d'identifier et de corriger les défauts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La pièce réalisée est contrôlée : épaisseur, aspect, ... à l'aide du matériel adapté • Les défauts et anomalies sont recherchés et identifiés • Des mesures correctives sont proposées et mises en œuvre 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C1.8 Préparer et positionner les éléments d'aménagement sur la zone de travail conformément à la chronologie de réalisation de l'ouvrage/de la pièce afin de faciliter le déroulement des opérations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'espace de travail est organisé en tenant compte de la chronologie de réalisation de l'ouvrage et des contraintes techniques du chantier 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C1.9 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures • Les informations sur les documents de suivi sont utilisables • Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés • Les mesures correctives sont proposées en cas d'erreur 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

<p>C1.10 Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de préparation de la production et de façonnage d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques liés à la réalisation des opérations de préparation sont expliqués • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • La zone d'intervention est sécurisée et l'accès est réglementé si nécessaire • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • Les moyens de prévention et les équipements de protection adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement et le tri et l'évacuation des déchets sont appliqués • L'état de propreté du poste de travail est maintenu durant toute la production • Les gestes et postures de travail préconisés lors des opérations de préparation et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
---	---	---	--	--	--

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 1 est acquis* Le bloc de compétences 1 n'est pas acquis

* Le bloc de compétences est acquis si **tous les éléments incontournables** (en fond tramé bleu dans le tableau) sont acquis et si 80% des éléments de compétences sont acquis (soit maximum **2 éléments de compétences non acquis**)

Bloc de compétences 2 : Assembler des éléments de menuiserie ou modules pour les bateaux de plaisance

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.

Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien
Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation
Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Élément est à vérifier lors de l'observation et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Observation OUI NON	Entretien OUI NON
C2.1 Assembler les modules d'aménagement à l'aide des outils et matériaux adaptés afin d'obtenir une pièce conforme aux plans et au cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> Les éléments sont contrôlés avant d'être assemblés Les défauts sont identifiés et les actions correctrices mises en œuvre (alerte, réparation du défaut...) L'assemblage est réalisé conformément au plan de montage et aux instructions La technique utilisée (collage, chevillage, vissage...) est adaptée Les éléments de quincaillerie sont installés selon le cahier des charges L'assemblage est réalisé avec soin afin de ne pas endommager les éléments 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
C2.2 Contrôler les ouvrages / les pièces en cours et en fin de production selon les consignes et procédures en vigueur afin de s'assurer de leur conformité au cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> La conformité et la qualité de l'ouvrage / la pièce sont contrôlés tout au long des opérations de fabrication : imperfections, solidité, ... L'aspect esthétique de la pièce est contrôlé La pièce réalisée est conforme au cahier des charges Les défauts et anomalies sont recherchés et identifiés Des mesures correctives sont proposées et sont pertinentes au regard du cahier des charges 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>C2.3 Réaliser les opérations de finition à l'aide des outils et produits adaptés afin d'obtenir une finition conforme au cahier des charges</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les finitions à réaliser sur la pièce sont identifiées • Les différentes opérations de finition (ponçage, découpe ...) sont expliquées • Ces opérations sont réalisées à l'aide des outils adaptés • Le temps alloué pour réaliser les finitions est respecté 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>C2.4 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures • Les informations sur les documents de suivi sont utilisables • Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés • Les mesures correctives sont prises 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>C2.5 Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de préparation de la production et de façonnage d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques liés à la réalisation des opérations d'assemblage et de découpe sont expliqués • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • La zone d'intervention est sécurisée et l'accès est réglementé si nécessaire • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • Les moyens de prévention et les équipements de protection adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement et le tri et l'évacuation des déchets sont appliqués • L'état de propreté du poste de travail est maintenu durant toute la production • Les gestes et postures de travail préconisés lors des opérations de préparation et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
--	---	---	--	--	--

RESULTAT DE L'EVALUATION

Le bloc de compétences 2 est acquis* Le bloc de compétences 2 n'est pas acquis

* Le bloc de compétences est acquis si tous les éléments incontournables (en fond tramé bleu dans le tableau) sont acquis et si 80% des éléments de compétences sont acquis (**soit maximum 1 éléments de compétences non acquis**)

Bloc de compétences 3 : Poser un élément de menuiserie ou module dans un bateau de plaisance

Consigne :

Pour chaque critère d'évaluation, vous devez cocher une case.

La compétence est maîtrisée lorsque tous les critères sont validés.




Cochez → le critère est à vérifier lors de l'observation ou l'entretien

Cochez → Réalisé selon les critères d'évaluation

Cochez → Non réalisé ou de manière insuffisante

Compétences	Critères d'évaluation	Après lecture du dossier VAE O N AV	Élément est à vérifier lors de l'observation et/ou l'entretien (case <input type="checkbox"/> AV cochée)	Résultats de l'évaluation	
				Observation OUI NON	Entretien OUI NON
C3.1 Assurer la pose, les fixations et ajustements des meubles, modules et cloisons, conformément au cahier des charges à l'aide des techniques et outils adaptés afin de garantir la conformité et la solidité de l'installation	<ul style="list-style-type: none"> • La prise de cotes est réalisée sans erreur • Les meubles, modules, cloisons, quincaillerie sont posés et installés conformément au cahier des charges • La fixation des différents composants est réalisée en tenant compte du support et des contraintes techniques liées au bateau • Différentes techniques d'ajustage sont mises en œuvre (affleurage, équerrage, faux aplomb, niveaux) et sont adaptées à la situation : supports irréguliers, faux équerrage... • Le réglage des niveaux et des aplombs est réalisé • La qualité et la solidité des fixations sont contrôlées • Les défauts sont identifiés et les actions correctives adaptées sont mises en œuvre • 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>C3.2 Protéger les éléments ou parties du bateau situés dans la zone d'intervention afin de garantir leur intégrité lors des opérations de réparation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments ou parties du bateau susceptibles d'être endommagés ou salis lors de la réparation sont identifiés • Les parties du bateau susceptibles d'être endommagées ou salies par les réparations sont protégées à l'aide du matériel adapté 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C3.3 Réaliser les opérations de finition à l'aide des outils et produits adaptés afin d'obtenir une finition conforme au cahier des charges</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les finitions à réaliser sur la pièce ou le module sont identifiées • Les différentes opérations de finition (ponçage, masticage, stratification, peinture, vernissage, polissage, lustrage, nettoyage...) sont expliquées • Ces opérations sont réalisées à l'aide des produits et outils adaptés • La pièce est contrôlée • Le temps alloué pour réaliser les finitions est respecté 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
<p>C3.4 Contrôler les ouvrages / les pièces en cours et en fin de pose selon les consignes et procédures en vigueur afin de s'assurer de leur conformité au cahier des charges</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La conformité et la qualité de l'ouvrage / la pièce sont contrôlés tout au long des opérations : imperfections, solidité, ... • L'aspect esthétique de la pièce est contrôlé • La pièce installée, entretenue ou réparée est conforme au cahier des charges • Les défauts et anomalies sont recherchés et identifiés • Des mesures correctives sont proposées • 	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>

<p>C3.5 Enregistrer les informations nécessaires à la traçabilité des opérations de production selon les consignes afin de faciliter le suivi des interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents ou outils de suivi et de traçabilité des interventions sont remplis de façon claire et exhaustive, en conformité avec les consignes ou procédures • Les informations sur les documents de suivi sont utilisables • Les erreurs ou manquements au regard des règles de traçabilité sont identifiés • Les mesures correctives sont prises 				
---	--	---	--	---	---

<p>C3.6 Mettre en œuvre les règles QHSSE lors de la réalisation des opérations de pose d'un élément de menuiserie afin de prévenir tout risque durant son activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques liés à la réalisation des opérations de pose d'un élément de menuiserie à bord d'un bateau sont expliqués • Les règles de sécurité sont appliquées dans toute intervention et sont expliquées • La zone d'intervention est sécurisée et l'accès est réglementé si nécessaire • Les règles liées à la qualité et à la traçabilité des interventions sont appliquées • La manutention, la fixation et l'ajustement des composants et accessoires sont réalisées dans le respect des règles de sécurité • Les moyens de prévention et les équipements de protection adaptés sont mis en œuvre • Les mesures de protection de l'environnement et le tri et l'évacuation des déchets sont appliqués • L'état de propreté de la zone de travail est maintenu durant toute la production • Les gestes et postures de travail préconisés lors des opérations de préparation et les règles d'ergonomie définies au poste de travail sont appliqués 	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
--	---	--	--	---	---

RESULTAT DE L'ÉVALUATION

Le bloc de compétences 3 est acquis* Le bloc de compétences 3 n'est pas acquis

* Le bloc de compétences est acquis si tous les éléments incontournables (en fond tramé bleu dans le tableau) sont acquis et si 80% des éléments de compétences sont acquis (soit maximum 1 élément de compétences non acquis)

Synthèse de l'évaluation des compétences du candidat

Bloc de compétences	Le candidat a-t-il été évalué sur le bloc de compétences ?	Résultat de l'évaluation finale
Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations d'assemblage et de pose d'éléments de menuiserie pour les bateaux de plaisance	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis
Bloc de compétences 2 : Assembler des éléments de menuiserie ou modules pour les bateaux de plaisance	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis
Bloc de compétences 3 : Poser un élément de menuiserie ou module dans un bateau de plaisance	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Bloc de Compétences acquis <input type="checkbox"/> Bloc de Compétences non acquis

OBSERVATIONS

Représentant de l'organisme de formation habilité :

.....
.....
.....
.....

Professionnel 1 (Représentant de l'entreprise du candidat / représentant d'une entreprise du secteur qui connaît le métier)

.....
.....
.....
.....

Professionnel 2 (Représentant d'une entreprise du secteur qui connaît le métier)

.....
.....
.....
.....

Candidat :

.....
.....
.....
.....
.....

SIGNATURES

Représentant de l'organisme de formation habilité

Nom : Prénom :

Entreprise : Fonction :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/__

Signature :

Professionnel 1 (Représentant de l'entreprise du candidat / représentant d'une entreprise du secteur qui connaît le métier)

Nom : Prénom :

Entreprise : Fonction :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/__

Signature :

Professionnel 2 (Représentant d'une entreprise du secteur qui connaît le métier)

Nom : Prénom :

Entreprise : Fonction :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/__

Signature :

Candidat

Nom : **Prénom :**

Je soussigné(e) : **déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.**

Date : __/__/____

Signature : _____